

Cette fiche annexe (voir la [fiche référentiel](#) de l'épreuve) a pour objet d'expliquer de manière succincte les modalités de cette épreuve et de prodiguer quelques conseils de préparation.

1. Épreuve

a. Compétence attendue

Prestation Physique : Prévoir et conduire son déplacement en optimisant sa vitesse et ses trajectoires, pour réaliser la meilleure performance possible sur un parcours imposé.

Entretien : étayer, avec ses connaissances de l'activité, l'analyse de sa prestation et ses réponses aux questions posées.

b. Prestation physique

La prestation physique est un **Slalom Géant de deux manches** dissociées. Le meilleur temps des deux manches est celui retenu. Cette prestation est notée sur 16 points.

c. Entretien

L'entretien, d'une durée de 15 minutes, porte sur plusieurs champs d'investigation (cf. paragraphe 3.e). Il est noté sur 4 points.

d. Report ou modification

Des conditions météo défavorables ou une qualité de neige dangereuse pourront amener le jury à modifier la date ou le lieu de l'épreuve, éventuellement à la transformer sans la dénaturer.

Toute modification est portée sur le [site académique](#) (adresse précisée sur la convocation) la veille de l'examen après 10h.

2. Remarques du Jury pour la préparation de la prestation physique

Cette épreuve nécessite un niveau d'expertise suffisant pour espérer obtenir une note supérieure à la moyenne. La difficulté proposée impose un très bon niveau technique et une très bonne condition physique. Ceci implique une préparation physique adaptée ainsi qu'une pratique régulière de l'activité. L'expérience accumulée en compétition scolaire et/ou fédérale est un atout considérable.

3. Déroulement de l'épreuve

L'épreuve dure toute la journée : la prestation physique se déroule le matin, l'entretien l'après-midi.

a. Transfert vers les lieux d'épreuves

Attention : l'heure indiquée sur votre convocation est l'**heure limite** pour participer à l'examen : vous avez donc à prendre une marge afin de pallier tout incident sur la route (embouteillage, délai de route,...) afin de pouvoir être évalué. Les transferts vers les lieux d'épreuve se font sous la responsabilité des candidats ou de leurs responsables légaux s'ils sont mineurs

b. Accompagnateur(s)

L'accès à la piste de l'épreuve et aux lieux d'entretien n'est pas autorisé pour les accompagnateurs.

c. Réunion d'information avant le début de l'épreuve

À l'heure de la convocation, les candidats sont réunis pour que chacun :

- entende le rappel des modalités de l'épreuve ainsi que les consignes de fonctionnement et de sécurité (le candidat est invité à en prendre connaissance avant l'épreuve sur le site EPS de l'académie) ;
- présente sa convocation et sa pièce d'identité qu'il garde sur lui pour être présentée au départ si demandée (carte d'identité ou passeport, tout autre document ne sera pas accepté) ;
- précise un numéro à contacter si urgence pendant l'épreuve, émerge, prend possession de son dossard et de son forfait.

d. Prestation physique

Le candidat est autonome pour :

- se rendre sur la piste du slalom en utilisant uniquement les remontées mécaniques indiquées ;
- effectuer une reconnaissance du tracé avant chaque manche selon les consignes précises données ;
- se présenter au départ de chaque manche et réaliser la meilleure prestation possible ;
- Le temps réalisé est annoncé et/ou affiché.

L'ordre de passage des candidats est déterminé avant le début de l'épreuve et sera inversé pour la 2^{ème} manche.

À l'issue de la 1^{ère} manche, le candidat peut signifier au jury qu'il ne participera pas à la 2^{ème} manche. Pour ce faire il doit restituer son dossard et son forfait puis émerger à la sortie de la raquette d'arrivée à l'issue de la 1^{ère} manche ou au départ de la 2^{ème} manche.

À l'issue de la 2^{ème} manche le candidat restitue son dossard, son forfait et émerge.

e. Entretien

Le candidat est informé de l'heure de convocation pour son entretien par le jury et/ou par voie d'affichage.

Les champs d'investigations couvrent :

- l'analyse de sa prestation physique (performance, ressentis, description de sa pratique, préparation de l'épreuve...);
- la connaissance de l'activité (techniques, stratégie, connaissances culturelles,...) ;
- les connaissances règlementaires et sécuritaires (règlements, précautions,...) ;
- les connaissances scientifiques en lien avec la pratique (préparation physique, groupes musculaires sollicités, filières énergétiques,...).

4. Notation de la prestation physique

La note obtenue n'est pas communiquée. Elle est le cumul de la note de pratique (/16 voir référentiel académique) avec la note d'entretien (/4).

5. Matériel

Chaque candidat se présente avec **son matériel en bon état** et une **tenu appropriée à la pratique de l'activité et aux conditions météorologiques**. Les **skis**, le **casque spécifique** (oreilles rigides et sans mentonnière) et le port d'une **protection dorsale** sont **obligatoires**. Sans ce matériel, **non fourni par le jury**, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve.

L'épreuve se déroulant sur la journée, les candidats prévoient **une collation et un repas froid** (salle hors sac pour les candidats).

Nous vous souhaitons une bonne préparation afin de réaliser la meilleure prestation possible le jour de l'épreuve.